

Elèves
protes-
tants.

618. La proportion des élèves protestants était un peu moins élevée qu'en 1886, soit de 15·1 par cent comparée avec 15·6 par cent.

Instruc-
tion, Nou-
velle-
Ecosse.

619. Dans la Nouvelle-Ecosse, le conseil de l'instruction publique est composé des membres du conseil exécutif. Il y a aussi un surintendant. La direction des écoles publiques est entre les mains de commissaires choisis par les contribuables.

Présence
moyenne.

620. Il y a eu une légère diminution dans le nombre d'élèves et la présence moyenne, cette dernière ayant été de 57·6 par cent du nombre inscrit comparée avec 58·5 en 1887. Cette diminution est attribuée aux mauvais temps qui empêchèrent les enfants dans les districts ruraux d'assister à l'école, principalement les petits enfants. La loi oblige les enfants de 7 à 12 ans d'aller à l'école, mais elle n'est pas strictement mise en force. Il y avait cependant une diminution de 12 dans le nombre de sections sans écoles et des augmentations de 20 et 43, respectivement, dans le nombre d'instituteurs et d'écoles.

Popula-
tion sco-
laire.

621. La proportion de la population scolaire est demeurée à peu près la même qu'en 1887, savoir, de 1 par 57. Cette proportion est basée sur la population estimée de la province.

Dépense.

622. La dépense totale du gouvernement pour l'instruction, en 1888, était de \$211,196, soit une diminution de \$4,889. Les fonds du comté se sont élevés à \$118,485 et les répartitions des sections à \$346,314, faisant un total de \$675,995.

Statisti-
ques d'ins-
tructions,
Nouvelle-
Ecosse.

623. Le tableau suivant s'explique de lui-même.